



VILLE D'ÉTRÉCHY

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DECISION

N°09/2024

OBJET : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN TERRAIN A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE

Le Maire d'Etréchy ;

Vu l'article L.2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°38/2020 en date du 10 juillet 2020, conférant au Maire les délégations prévues à l'article L2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la demande formulée par SNCF Réseau – située 10-12 rue Camille Molke – 93210 – La Plaine Saint Denis en vue d'installer une base vie de chantier, sur la parcelle communale cadastrée ZD 595, sise rue des Chênes Rouges, pour une durée de 3 ans, afin d'opérer des travaux de maintenance du réseau ferroviaire ;

Considérant l'accord de principe de la municipalité pour la mise à disposition de la parcelle susmentionnée

Considérant le projet de convention joint à la présente

DECIDE

Article 1 : De signer avec la SNCF Réseau une convention de mise à disposition pour la parcelle cadastrée ZD 595, sise rue des Chênes Rouges à Etréchy

Article 2 : De dire que cette convention est signée à titre précaire et révocable pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} juillet 2024 et moyennant l'acquittement d'une redevance fixée à 40 000 € par an

Article 3 : Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Article 5 : Cette décision sera inscrite au registre des décisions municipales.

Article 6 : Ampliation de la présente décision sera adressée à :

- SNCF Réseau
- Monsieur le Trésorier d'Etampes
- Monsieur le Préfet de l'Essonne

Julien GARCIA,
Maire d'Etréchy

Fait à Etréchy, le 16 juillet 2024.

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification (R.421-1 et suivants du Code de la Justice Administrative).

HÔTEL DE VILLE, place Charles de Gaulle - 91580 ÉTRÉCHY
Tél : 01 60 80 33 77 - Fax : 01 60 80 32 47 - www.ville-etrechy.fr

Tout courrier doit être adressé à Monsieur le Maire